



• AGENDA 21 •

Des actions pour penser et construire l'avenir à Blois



Penser global, agir local

En période de crise, la tentation est grande de se focaliser sur des solutions de court terme pour répondre aux problématiques sociales urgentes. Or nos emplois, notre santé et notre bien-être sont autant liés à des aspects économiques immédiats que sociaux et environnementaux de long terme.

Les agendas 21 déployés partout en France dans les collectivités permettent de démultiplier des solutions concrètes localement et d'apporter un début de réponse à des enjeux sur lesquels nous n'aurions pas d'emprise isolément tel que le dérèglement climatique ou la hausse des allergies et de l'obésité chez les jeunes.

À Blois, pour construire notre agenda 21, nous avons fait le choix d'une concertation très poussée, avec des modes de participations très variés et innovants qui ont touché tous les publics. Ce travail démocratique a démontré que les habitantes et habitants de notre ville et notre agglomération étaient le plus souvent ouverts et volontaires pour accepter les évolutions nécessaires à la réduction des dépenses et de la consommation d'énergie, à la réduction des pesticides ou bien encore à l'accompagnement d'un développement humain plus durable et plus soucieux de ce que nous léguerons aux générations futures.

Depuis le démarrage de la démarche en 2010, du chemin a été parcouru : en témoignent les indicateurs évaluant les avancées ou les retards pris sur nos 10 objectifs prioritaires. Ce document est évolutif. De nouvelles actions et de nouveaux objectifs verront le jour grâce à notre détermination et l'implication de chacun d'entre nous.

Merci à tous les acteurs anonymes, institutionnels, associatifs... Notre action locale ne change pas le monde à elle seule mais elle y contribue.

Marc Gricourt,
Maire de Blois
Conseiller général

● SOMMAIRE ●

- › Qu'est-ce que le développement durable ?p.4
- › Qu'est-ce qu'un agenda 21 ?p.5
- › Agenda 21 de la Ville de Blois : méthodologie et calendrierp.6
- › Diagnostic territorial de la Ville de Blois : points forts, points faibles et axes d'améliorationp.8
- › Plan d'action en 10 objectifs :
 - OBJECTIF 1 Baisser la facture énergétique de nos bâtiments p.21
 - OBJECTIF 2 Encourager le retour des familles en ville p.23
 - OBJECTIF 3 Poursuivre l'opération zéro pesticide sur l'ensemble de la ville p.25
 - OBJECTIF 4 Cibler efficacement l'éclairage public de la ville p.27
 - OBJECTIF 5 Inscrire la culture et le sport dans le quotidien des Blésois p.29
 - OBJECTIF 6 Encourager les jardins partagés et la citoyenneté participative p.31
 - OBJECTIF 7 Favoriser l'accès à l'emploi p.33
 - OBJECTIF 8 Se déplacer avec ou sans voiture p.35
 - OBJECTIF 9 Développer l'état de propreté des rues, places et marchés p.37
 - OBJECTIF 10 Impliquer les plus jeunes par le biais de l'école p.39
- › Et en interne ? Sommes-nous une administration éco-responsable ? p.41

AGENDA 21 DE LA VILLE DE BLOIS

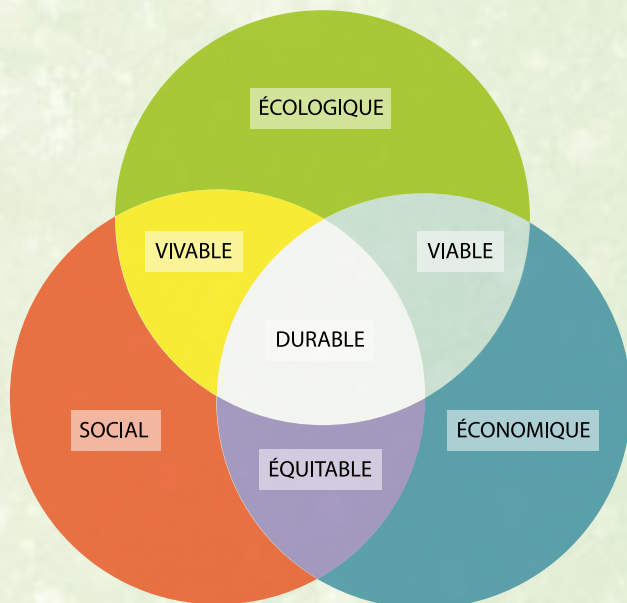
POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le **développement** est un processus conduisant à l'amélioration du bien-être des humains.

Ce processus englobe à la fois l'activité économique, le bien-être matériel, mais aussi la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement, la culture...

L'adjectif **durable** met l'accent sur la notion de temps, c'est-à-dire la volonté d'une amélioration sur le long terme, pour le bien-être de tous.



➤ "LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES À RÉPONDRE AUX LEURS."

(Rapport Brundtland, 1987)

Pour être durable, le développement doit concilier **équité sociale, préservation de l'environnement et efficacité économique**. Il diffère donc d'autres modes de développement qui ont conduit, et peuvent conduire encore, à des dégâts sociaux et écologiques considérables, tant au niveau mondial que local.

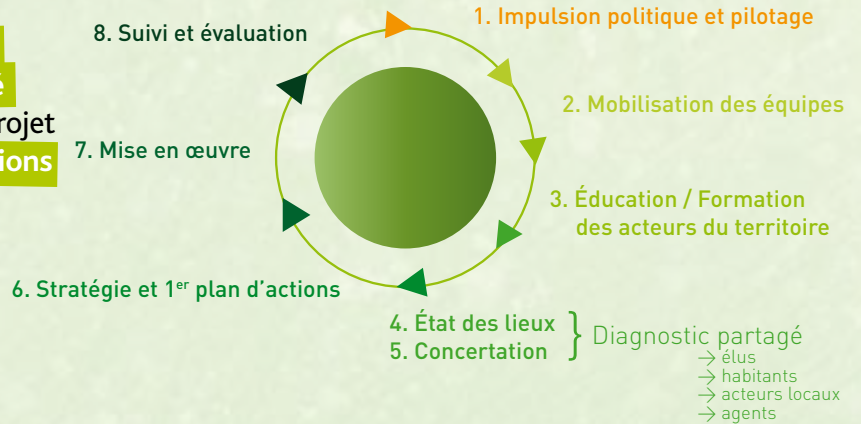
Enfin, un projet de développement durable s'appuie nécessairement sur une **véritable politique de concertation** entre la collectivité et ses membres, acteurs économiques et citoyens.

QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

Un agenda 21 est un programme d'actions menées localement en faveur du développement durable d'un territoire.

La démarche agenda 21 s'appuie sur un cadre de référence national et sur un diagnostic concerté avec les habitants, qui permet de concevoir un projet stratégique réaliste. Il se traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

chacun est ainsi invité à se projeter dans l'avenir, pour identifier les défis et définir les grandes orientations de progrès.



Le cadre de référence national a déterminé 5 grandes thématiques prioritaires pour les agendas 21 locaux, présentées dans le schéma ci-contre. Vous les retrouverez à la fin de chaque fiche objectif pour visualiser les priorités nationales concernées par l'objectif affiché par la Ville.



Lutte contre le changement climatique...



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.



Épanouissement des êtres humains.



Accès pour tous aux besoins essentiels et solidarité entre territoires.



Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 DE LA VILLE DE BLOIS

FRISE CHRONOLOGIQUE



La phase de suivi et d'évaluation se poursuivra dans le temps.

UN TRAVAIL CONCERTÉ ENTRE ÉLUS, ACTEURS ÉCONOMIQUES ET HABITANTS

UNE PHASE DE CONCERTATION MUTUALISÉE AVEC AGGLOPOLYS

Afin de réduire les coûts, les délais et d'optimiser le recueil de l'information, la Ville de Blois et la Communauté d'agglomération de Blois, toutes deux engagées dans un agenda 21, ont décidé de mutualiser la phase de concertation de leurs agendas 21 respectifs.



De juin à novembre 2011, les habitants ont été invités à prendre part à la démarche :

3 356 personnes, soit près de 1 ménage sur 10 vivant sur le territoire de l'agglomération, ont répondu à l'enquête « Quel projet de territoire durable pour demain ? ».

71 témoignages ont été recueillis dans le cadre d'une enquête de rue intitulée « Portage de paroles ».

1 400 vœux ont été formulés.

100 personnes ont participé à la soirée de clôture dédiée à l'exposition des témoignages de « Portage de paroles », à la présentation des résultats de l'enquête et à la représentation du spectacle de théâtre-forum « Ça va chauffer » par la compagnie NAJE.

PLUS DE 4 000 HABITANTS DE 5 À 70 ANS ONT PRIS LE TEMPS DE RÊVER À L'AVENIR DE LEUR VILLE ET DE LEUR TERRITOIRE

DU PROJET POLITIQUE DE LONG TERME À L'AGENDA 21 OPÉRATIONNEL

À l'échelle d'Agglopolys, les élus blésois membres du conseil communautaire ont participé, via des séminaires et des réunions thématiques, à l'élaboration du projet de territoire, qui vise à permettre aux communes de l'agglomération de bâtir une stratégie territoriale à 20 ans. À l'échelle de la Ville, c'est par l'élaboration du projet de ville en séminaire que les élus se sont concertés et ont élaboré un projet de long terme. Désireuse d'en faire des projets durables, transversaux et associant un maximum d'acteurs, le projet de territoire durable et le projet de ville se sont ensuite poursuivis par l'élaboration des agendas 21 de la Ville et de l'agglomération, phases opérationnelles de ces projets politiques.

ORGANISATION DU PILOTAGE

- > En interne : chaque étape est validée politiquement par le comité de pilotage, composé d'élus blésois, et techniquement par un comité technique composé d'agents de toutes les directions de la Ville de Blois.
- > En externe : ce projet est également nourri par les démarches agenda 21 de la Région Centre, du Pays des Châteaux, par l'expérience et la collaboration du réseau associatif, du Comité 21, de l'Observatoire de l'économie et des territoires.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

LA VILLE N'A PAS ATTENDU L'AGENDA 21 POUR AGIR...

Le plan d'actions de la Ville de Blois est décliné dans ce document sous forme de fiches à travers 10 objectifs prioritaires. Bien entendu, la quarantaine d'actions présentées ne constitue pas une liste exhaustive - vous en aurez l'illustration dans les pages de diagnostic qui suivent.

Le choix de ces 10 objectifs pour l'agenda 21 est le résultat du travail de concertation réalisé entre élus, services techniques et habitants.

La spécificité de ces objectifs agenda 21 est que les actions concrètes, en cours ou à mettre en œuvre qui en découlent, sont toutes assorties d'indicateurs de mesure à renseigner tous les ans.

À QUOI SERVENT LES INDICATEURS ?

Les tableaux remplis d'année en année permettront d'évaluer nos progrès ou nos difficultés. Ainsi, la réflexion à mener sur des changements possibles et sur des leviers mobilisables est aidée par des constats factuels suivis dans le temps.

L'objectif est aussi d'être le plus transparent possible avec nos parties prenantes, puisque cette évaluation sera rendue publique via différents médias (Blois mag, blois.fr).

LES RUBRIQUES DE CHAQUE FICHE

Au delà des renseignements techniques relatifs aux indicateurs, ce document s'efforce de mettre en relation les travaux des élus et de l'administration (via les objectifs et les actions retenus par les élus et les services), les 5 grandes thématiques prioritaires pour les agendas 21 locaux (schéma de la fleur et pétales concernés) et les envies des habitants (rubrique « l'avis des habitants »).

Dans cette dernière rubrique, sont indiqués soit :

- un extrait des résultats de l'enquête « Quel projet de territoire durable pour demain ? »,
- un témoignage de « portage de paroles » recueilli lors de l'enquête de rue,
- ou encore un vœu exprimé sur une lanterne lumineuse lors de la manifestation « Le jour de la nuit », repris mot pour mot afin de respecter le plus possible la vision et les observations des habitants.



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA VILLE : POINTS FORTS, POINTS FAIBLES ET AXES D'AMÉLIORATION

Les pages suivantes présentent les points marquants du diagnostic territorial réalisé pour la Ville de Blois. Si ce diagnostic est positif, nous avons volontairement mis l'accent sur nos points faibles, car ils constituent des axes de progrès. Nous vous présentons ensuite les réponses de la collectivité, scindées en 5 axes de travail :

- Axe 1** Une ville dynamique et attractive
- Axe 2** Un territoire équilibré et cohérent
- Axe 3** L'économie responsable comme moteur de développement
- Axe 4** L'environnement comme identité du territoire blésois
- Axe 5** Vivre ensemble dans la mixité et la solidarité

Ces réponses sont également complétées par le plan d'actions qui met en avant certains objectifs prioritaires.

NB : LES ACTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE D'AGGLOPOLYS SONT SIGNALÉES PAR UN ASTÉRISQUE *.

Axe 1

UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE PAR UNE POLITIQUE ADAPTÉE DE L'HABITAT

Points faibles ⊖

- À Blois, la typologie du bâti est peu adaptée aux familles (absence de jardins privatifs, manque d'espace...).
- Le coût du foncier et de l'immobilier est élevé et l'on constate un solde migratoire négatif des jeunes ménages avec enfants en bas âge.
- Le taux de vacance des logements se situe autour de 10 %.

Réponses

La politique de la Ville vise donc à lutter contre la perte d'habitants et à ramener des familles en centre-ville en diversifiant l'offre de logements (Plan local de l'habitat, Opération façades, restructuration urbaine), en créant des lotissements dédiés en partie à l'accession à la propriété, en mettant en place une taxe sur les logements vacants, en développant une politique de stationnement plus favorable pour les habitants du centre-ville... > voir fiche objectif 2.

CONFORTER LE RAYONNEMENT CULTUREL DE LA VILLE

Points forts ⊕

- Le patrimoine historique et industriel exceptionnel de la ville de Blois constitue un véritable atout pour le tourisme et l'emploi (281 000 visiteurs au Château royal et 93 000 visiteurs à la Maison de la magie en 2012).
- La ville de Blois est bien dotée en événements et équipements culturels (près de 50 000 visiteurs lors de bd BOUM et des Rendez-vous de l'Histoire, une scène nationale et une scène de musiques actuelles, la maison de Bégon, maisons de quartiers, etc.). La Ville apporte un soutien financier et humain fort aux associations sportives.

Points faibles ⊖

- Le Musée de l'objet et le mur de Ben se sont révélés insuffisamment visibles. L'accès à ces structures culturelles est inégal selon l'âge, le sexe et le quartier d'habitation des Blésois.
- Il manque un équipement de grande capacité pour les événements sportifs, économiques ou culturels d'envergure.

Enjeux : développer la visibilité de la ville à travers des événements et équipements remarquables ; démocratiser la culture et les sports, les rendre accessibles à tous ; protéger et redynamiser le patrimoine historique et culturel.

Réponses

Ouverture de la Fondation du doute, création du Pass étudiant et du Pass Ville de Blois, construction de la salle du «Jeu de paume», refonte complète du site internet de la Ville et des sites connexes (Maison de la magie, archives municipales ; site web du château), création de l'application patrimoine « Visit' Blois » pour smartphone, intervention du conservatoire de musique sur les temps scolaires...*

RENFORCER LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE

Points forts +

- › Offres de garde et périscolaire diversifiées et quantitativement satisfaisantes, mais insuffisantes pour l'accueil ponctuel ou en horaires décalés (Relais Assistantes Maternelles, crèches multi-accueil, haltes garderies, crèche familiale, etc.).
- › La Ville pilote le programme de réussite éducative scolaire.
- › La ville accueille 3 600 étudiants et 2 écoles nationales renommées ENIVL (École nationale d'ingénieurs du Val de Loire) et ENSNP (École nationale supérieure de la nature et du paysage).
- › Bonne diversité dans l'offre de filières (relative à la taille de la ville) : faculté de droit, IUT, école de commerce, école d'infirmières, classes préparatoires, lycée hôtelier, CFA du Bâtiment et des Travaux publics...
- › Potentiel de développement de filières liées à l'aménagement durable.

Points faibles -

- › La carte scolaire entraîne des effectifs irréguliers et un manque de mixité.
- › Fort taux de départ des étudiants à la fin de leurs études.
- › Faible fédération des acteurs éducatifs publics et peu de liens avec les acteurs associatifs.
- › Peu de synergie entre les écoles et le monde économique local.
- › Peu de complémentarité entre services étudiants et service jeunesse.

Réponses

- *Réflexion initiée sur l'adaptation de l'offre de garde aux évolutions des modes de vie.*
- *Refonte de la carte et des rythmes scolaires.*
- *Élaboration du Projet éducatif local (PEL) en y associant un grand nombre d'acteurs.*
- *Conseil de parents.*
- *Création de structures intermédiaires (pour les 10-14 ans) et nouvel espace jeunes « la Fabrique ».*
- *Conseil des jeunes/étudiants.*
- *Évolution de l'ENIVL en INSA avec une augmentation du nombre d'étudiants à la clé.*
- *Projet de restructuration du CFA Bâtiment et Travaux publics.*



Axe 2

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT

FAVORISER UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Points forts ⊕

- › Blois : une ville de taille moyenne, favorable aux déplacements à pied, avec des zones réservées à la circulation piétonne.
- › Très bon usage du vélo dans le quartier Vienne (7 % des déplacements).
- › Itinéraire Loire à vélo traversant Blois.
- › Bonne fréquentation des transports en commun dans les quartiers nord.
- › Réseau de transports urbains adapté aux besoins scolaires (2/3 des voyages).
- › Très bon réseau touristique.

Points faibles ⊖

- › Topographie de la ville présentant des dénivelés importants.
- › Usage du vélo à développer : discontinuité du réseau cyclable et besoin de sécurisation.
- › Avant 2013, le réseau de transports en commun était peu adapté aux besoins des actifs (tracé et temps de trajets non compétitifs par rapport à la voiture).
- › Partage de la voirie actuellement peu favorable aux transports en commun et aux vélos.
- › Trottoirs souvent encombrés d'obstacles et/ou de largeur insuffisante.

Réponses

- *Plan de déplacement urbain en cours**.
- *Restructuration et lancement du réseau de transports urbains Azalys**.
- *Développement des double sens cyclables et aménagement de nouvelles pistes.*
- *Mise en place de panneaux vélo aux feux tricolores, autorisant les vélos à tourner à droite au feu rouge.*
- *Développement de l'usage du vélo électrique par les particuliers (subventions et locations*)*.
- *Projet de pôle d'échange intermodal à la gare.*
- *Parc à vélos sécurisé en gare de Blois début 2014**.
- *4 lignes de Carapattes (transport scolaire à pied).*
- *Reprise en régie du stationnement en voirie pour améliorer l'offre de stationnement.*



PROMOUVOIR LA QUALITÉ URBAINE

Points forts +

- › Effort de préservation de l'identité et du caractère dans les projets de réhabilitation.
- › Prise en compte d'une gestion responsable de l'eau dans les opérations d'aménagement.

Points faibles -

- › Projet d'éco-quartier de la Vacquerie compromis par la révision du PPRI.
- › Concentration des industries, faible mixité fonctionnelle de certaines zones.
- › Le patrimoine classé est une passoire énergétique.
- › Patrimoine scolaire vétuste et énergivore : consommations énergétiques du simple au quintuple.
- › Entrées de ville peu qualitatives.

Réponses

- *Approche environnementale dans le cadre de l'élaboration du PLU arrêté en 2012.*
- *Refonte du règlement de publicité et taxe locale sur la publicité extérieure pour lutter contre la pollution visuelle.*
- *Programme pluriannuel sur l'efficacité énergétique des bâtiments communaux (-10% consommation depuis 2008).*
- *Forte restructuration du tissu urbain existant sur des axes structurants de la ville : Médicis-Enerflux, secteur Laplace (une logique d'éco-quartier), Maunoury-Cités unies, etc.*
- *Plan climat*.*
- *Réaménagement de la Vacquerie (installation de maraîchage bio, création d'un verger, de pistes cyclables...)*.*
- *Lancement de la réflexion et de la concertation sur l'Aménagement cœur de ville Loire (ACVL).*



DÉVELOPPER LES CENTRALITÉS, SE RÉAPPROPRIER LE CENTRE-VILLE

Points forts +

- › Fort potentiel de développement sur les friches industrielles et commerciales.
- › Barrières naturelles paysagères (Loire et forêts) limitant l'étalement urbain.
- › Identification des équipements blésois comme équipements structurants d'agglomération (bibliothèques, CIAS du blaisois, conservatoire de musique, école d'art).
- › Réalisation du centre aquatique Agl'eau à Blois.
- › Beaucoup d'étudiants en centre-ville (13%).

Points faibles -

- › Forte consommation d'espace dans les années 80 (logements individuels).
- › Coût important de dépollution des friches industrielles ralentissant la reconversion.
- › Départ des 3 cliniques du centre.
- › Centre-ville peu animé, notamment en soirée.
- › Offre de commerces alimentaires limitée (due en partie à la forte concentration d'hypermarchés et discounters en périphérie).

Réponses

- *Refonte du PLU avec des orientations fortes pour lutter contre l'étalement urbain.*
- *Projet de moyenne surface alimentaire en centre-ville.*
- *Reconstruction de la ville sur des friches et réhabilitation de l'existant.*
- *Aménagement cœur de ville Loire (ACVL) sur l'axe Wilson - Denis Papin - Porte Côté et quais de Loire pour renforcer l'attractivité marchande et touristique du centre-ville.*

AGIR EN FAVEUR DE LA COHÉRENCE URBAINE

Points forts +

- › Réflexion sur l'articulation des quartiers dans les nouveaux projets (Pôle gare, quartier Poulain, PRU...).
- › Fort potentiel pour le maraîchage et l'agriculture de proximité.
- › Principes de mixité urbaine et sociale du PLH (Plan local de l'habitat) appliqués à toutes les opérations d'habitat public.

Points faibles -

- › Importantes sources de cloisonnement des quartiers : Loire, voies ferrées et rocade avec des problèmes de franchissement.
- › Manque d'échanges et de flux entre le quartier Nord et le reste de la ville.
- › La révision du Plan de prévention du risque inondation a rendu inconstructible le quartier Blois-Vienne (la Vacquerie).

Réponses

- *Très forte mobilisation financière de la Ville sur le PRU, avec une progression de la mixité urbaine (petit collectif et densité modérée, installation d'entreprises de services).*
- *Parc de l'Arrou : connexion entre quartiers nord et ouest.*
- *Projets incluant l'articulation physique avec les autres quartiers : passerelle gare, liaisons cyclables.*
- *Diagnostic de vulnérabilité à l'inondation, gratuit pour les entreprises.*

Axe 3

L'ÉCONOMIE RESPONSABLE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

AVOIR UN RÔLE FORT DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES

Points forts ⊕

- › Diversité du tissu économique et industriel, riche en PME-PMI.
- › Secteurs de la pharmacie, parapharmacie et cosmétiques en expansion.
- › Villages d'entreprises.
- › Service développement commercial de la Ville travaillant en réseau.
- › Animations saisonnières (braderie, marché de Noël...).

Points faibles ⊖

- › Avenir incertain de l'industrie.
- › Dépendance forte de l'activité économique de la ville aux grands industriels (gros employeurs).
- › Peu de soutien à la création d'éco-activités.
- › Nécessité de travailler sur la réduction des déchets à la source et à leur valorisation.
- › Très forte concentration d'hypermarchés aux alentours de Blois : commerces de proximité à protéger.
- › Manque d'une desserte ferroviaire de qualité Blois-Paris.

Réponses

- *Clauses d'insertion dans les appels d'offre de manière quasi-systématique.*
- *Réflexion menée autour des filières bio et circuits courts*.*
- *Expérience de chantiers d'insertion pour le nettoyage des bords de Loire et le traitement des espaces délaissés de la ZUP.*
- *Guide « Commerces... mode d'emploi » pour faciliter les démarches et charte des terrasses de cafés et de restaurants.*
- *Subventions de la Ville pour la rénovation des commerces.*
- *Création du marché bio hebdomadaire en Vienne.*
- *Collecte des cartons pour les commerçants par l'entreprise d'insertion SNR 41*.*
- *Lobbying auprès de la SNCF pour une meilleure desserte / Blois-Paris Illico.*
- *Actions de la Ville en matière d'emploi : forum jobs d'été, forum Emploi et diversité, dispositif CitésLab...*
- *Travail resserré avec Agglopolys, en charge du développement économique (rencontres institutionnelles et visites régulières d'entreprises).*

EXPLOITER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE LOCAL DU TOURISME

Points forts +

- › Vision du tourisme comme moteur de développement.
- › Patrimoine historique important et bien valorisé, entrée des châteaux de la Loire, ville d'art et d'histoire, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- › Dynamisme culturel : équipements et événements remarquables.
- › Patrimoine naturel riche : fort potentiel pour un tourisme vert.
- › Accessibilité ferroviaire et routière.
- › Véritable réussite de l'opération Loire à vélo diversifiant l'offre de la vallée de la Loire et de ses clientèles.

Points faibles -

- › Faible communication au niveau régional et national.
- › Hébergement : manque d'hôtels très haut de gamme et peu de chambres d'hôtes.
- › Appropriation insuffisante du label UNESCO paysage culturel, inscrit au patrimoine mondial.
- › Mise en scène et valorisation des bords de Loire insuffisantes.
- › Visibilité du patrimoine historique (communication, signalétique) et de la signalétique touristique en sortie d'autoroute à renforcer.
- › Manque d'équipements pour les touristes « Loire à vélo ».

Réponses

- *Actions de communication numérique : refonte du site web Maison de la magie, création d'un film promotionnel, refonte à venir du site web du château, lancement d'une application patrimoine Visit'Blois pour smartphone...*
- *Ouverture d'un nouvel équipement culturel : la Fondation du doute, qui renouvelle l'offre culturelle et touristique.*
- *Château de Blois : 281 000 visiteurs en 2012. Objectif : 300 000 en 2014 (1 M€ investis dans le parcours de visite) ; Maison de la magie : 93 000 visiteurs.*
- *Recrutement d'un paysagiste et volonté de création d'un label paysage pour le territoire*.*
- *Bords de Loire : aménagement du port de la Creusille.*
- *Programmation Des Lyres d'été...*

- *Création d'une signalétique patrimoniale.*
- *Projet d'aménagement cœur de ville Loire pour renforcer l'attractivité marchande et touristique du centre-ville.*
- *Campagnes de communication à Paris avec des partenaires locaux (Office de tourisme Blois Chambord, agence de développement touristique...) et actions de relations presse.*
- *Attaché de presse pour les sites du château, de la Maison de la magie, de la Fondation du doute et le label Ville d'art et d'histoire.*



EXPLOITER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE LOCAL DE L'AGRICULTURE

Points forts ⊕

- › Potentiel maraîcher (Vienne) et céréaliier (nord).
- › Présence d'une zone à enjeux agricoles.
- › Filière du bio en structuration : montée en puissance de BioCentre et Jardins de Cocagne (association BioSolidaire).
- › « Couveuse maraîchage biologique » (2009), démarche partenariale (Lycée horticole, ISMER et ValBioCentre).

Points faibles ⊖

- › Pression foncière importante liée à l'urbanisation.
- › Faible appropriation de la question du renouvellement des agriculteurs : moyenne d'âge de 49,7 ans et nombre d'installations insuffisant malgré une augmentation récente.



Réponses

- *Prise en compte des enjeux agricoles dans les documents d'urbanisme (SCOT*, PLU).*
- *Réflexion menée autour des filières bio et circuits courts*.*
- *Mise à disposition de terrains dans le « val inondable » pour l'installation de maraîchers.*
- *Réaménagement en cours du site de la Vacquerie : installation de maraîcher bio, création d'un verger...*
- *Marché bio hebdomadaire en Vienne.*
- *20 % de bio dans la restauration scolaire, 70 % de produits frais et les 350 baguettes quotidiennes sont fabriquées par les artisans boulangers de Blois.*
- *Augmentation de la part des produits locaux dans la restauration scolaire.*

Axe 4



L'ENVIRONNEMENT COMME IDENTITÉ DU TERRITOIRE BLÉSOIS

ENCOURAGER LA PROTECTION DES MILIEUX ET DE LA BIODIVERSITÉ

Points forts +

- › Val de Loire : Patrimoine mondial de l'UNESCO, site Natura 2000 et ZPS (habitat et oiseau).
- › 970 ha de forêts (26 % de la superficie), 346 hectares de parcs et jardins (nombreux arbres remarquables classés, label 4 Fleurs, jardins remarquables...).
- › 2 parcs urbains : parc des Mées* et parc de l'Arrou.
- › Nombreux chemins ruraux et communaux.
- › Coopération du réseau associatif local (bords de Loire, crapeauducs).
- › Volumes de déchets en diminution (ordures ménagères : -10 % en 2009) et bonne qualité de tri par apport volontaire.

Points faibles -

- › Cheminements piétons et vélos difficiles rive droite.
- › Partie Est du parc de l'Arrou à finaliser, jardin des Lices à requalifier.
- › Quelques chemins ruraux en friche, voire « privatisés ».
- › Parc d'éclairage public important, nuisant aux insectes et aux oiseaux.
- › Conflit d'intérêts entre politique du tri et rentabilisation de l'incinérateur.
- › Déficit de 35 points d'apport volontaire dans la ville, entraînant une saturation fréquente des points de collecte et des dépôts sauvages d'ordures.
- › Nécessité de communiquer et de former des acteurs relais sur la question du tri.

Réponses

- *Piste cyclable et piétons sur le mail Sudreau*, réaménagement du port de la Creusille.*
- *Schéma intercommunal de randonnée pédestre*.*
- *Opérations de nettoyage des bords de Loire.*
- *Sur deux îles, arrêté de conservation pour la préservation des sternes.*
- *Éclairage public de la ville plus ciblé, avec instauration de coupures nocturnes en cœur de nuit.*
- *Plan pluriannuel d'installation de points d'apport volontaire*.*
- *Construction d'une plate forme de compostage de déchets verts à Fossé*.*
- *Collecte gratuite des véhicules hors d'usage*.*
- *Recrutement d'ambassadeurs du tri* et travail avec les conseils de quartiers sur le civisme et la question des déchets.*
- *Participation à la semaine de la réduction des déchets, distribution de stop pub, de guides de la collecte et de sacs de tri dans l'ensemble des foyers blésois*.*
- *Politique zéro pesticide sur l'espace public et dans les espaces verts de la ville.*
- *Réduction de la consommation d'eau par le service parcs et jardins.*

VALORISER LES INITIATIVES DURABLES ET RENFORCER LA COHÉRENCE DES FILIÈRES

Points forts +

- › Nouvelle usine de traitement, qualité de l'eau distribuée et ressources satisfaisantes.
- › Objectif zéro pesticide sur l'ensemble de la ville.
- › Réseau de chaleur qui dessert 1/3 de la population : 70% d'énergie renouvelable.
- › Système de pompe à chaleur sur nappe à la Halle aux grains.
- › Nombreux partenaires de qualité (CDPNE, le conservatoire des sites, Loir-et-Cher Nature, la LPO).
- › Très fort potentiel pour le tourisme vert : projet fédérateur pour les acteurs de l'environnement.

Points faibles -

- › Gestion écologique du pluvial à développer.
- › Faible mise en réseau des acteurs de la filière bois.
- › Manque de visibilité des acteurs de l'environnement.
- › Nécessité de coordonner les actions de lutte contre la pollution de l'air et sensibiliser les habitants à la qualité de l'air intérieur et extérieur.



Réponses

- *Deuxième chaufferie urbaine à l'étude pour alimenter le quartier Est.*
- *Recrutement d'un gestionnaire de flux au sein du service énergie.*
- *Certificats d'économies d'énergie de 2006 à 2009 déposés.*
- *Contacts réguliers et travail du service environnement avec les associations.*
- *Mise en ligne de la liste des acteurs de l'environnement sur blois.fr.*

ANCER LA CULTURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ LES BLÉSOIS

Points forts +

- › Organisation de manifestations : semaine du développement durable, fête de la mobilité, jour de la nuit...
- › Actions grand public : concours familles à énergie positive, subventions vélos électriques, étude thermographie...
- › Succès des activités scolaires à la Maison du Parc.
- › Scolaires et péri-scolaires : actions sur l'eau, la biodiversité et les déchets ; animations développement durable (centres de loisirs, Punch).

Points faibles -

- › Manque de moyens pour renouveler les manifestations chaque année.
- › Activités de la Maison du Parc (Ferme de Brisebarre) peu connues des adultes et du grand public.
- › Manque de synergie entre programmes éducatifs et actions périscolaires.
- › Manque de valorisation des actions exemplaires des écoles.

Réponses

- *Maison du Parc (Ferme de Brisebarre) a développé ses activités à destination d'un public extra-scolaire (conférences, ateliers, goûters d'anniversaire).*
- *Projet éducatif local : potentiel d'intégration de considérations environnementales.*
- *Initiation de jardins partagés.*
- *Appel à projets développement durable lancé dans les écoles ; projets en cours dans les accueils de loisirs.*
- *Opération Trottoirs fleuris pour encourager les Blésois à fleurir devant chez eux et à entretenir sans pesticide.*

Axe 5

VIVRE ENSEMBLE DANS LA MIXITÉ ET LA SOLIDARITÉ

ANCER LA RÉCENTE CULTURE DE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE

Points forts +

- › Réelles productions des conseils des jeunes, conseil des sages, conseils de quartiers.
- › Communications régulières via les réunions de quartier, le Blois Mag et blois.fr.
- › Un réel investissement humain et financier de la Ville sur les phases de concertation et co-construction des projets (Quartier gare, carte scolaire, Projet éducatif local, états généraux de la culture, aménagement cœur de ville Loire, etc.).

Points faibles -

- › Inadéquation du site internet au moment du diagnostic.
- › Manque de suivi pour certaines démarches de concertation (ex : quelles suites aux assises de la culture ?).
- › Progrès à faire en interne sur la méthodologie et la standardisation de la concertation.
- › Faible participation des jeunes aux politiques qui les concernent, absence de jeunes dans les conseils de quartier et coordination des acteurs de la jeunesse à améliorer.

Réponse

- Refonte de blois.fr.
- Rédaction concertée et diffusion d'un guide de la concertation en interne.
- 1^{er} Forum Jeunesse en 2010 (mobilisation de 100 jeunes en amont et ouverture du débat sur la place des jeunes) et 2^e édition en 2012.

- Création du service Initiative Jeunesse développé par la Ville pour accompagner les projets portés par les jeunes et leur permettre de prendre une place dans les politiques et événements publics (urbanisme, culture, etc.).



RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET LES DISCRIMINATIONS

Points forts +

- › Répartition globalement équilibrée des services publics sur le territoire.
- › Zone franche urbaine et nombreuses initiatives d'insertion : dispositif CitésLab, régie de quartier, chantiers sur les espaces délaissés temporaires, partenariat avec SNR41, les Jardins de Cocagne.
- › Tissu associatif dynamique : 650 associations répertoriées.
- › Travail de fond sur la réorganisation de la police municipale (missions prioritaires: prévention et proximité).
- › Travail sur la complémentarité des équipements publics et sur la coordination des actions des services.
- › Équipements globalement suffisants pour les personnes âgées autonomes : logements en parc privé et 2 foyers logement gérés par le CIAS du Blaisois.
- › Programme Blois solidarité : détection et soutien des personnes isolées en partenariat avec le CIAS du Blaisois.
- › Lien intergénérationnel : passerelles en création (ex : ludothèque - jeux organisés entre jeunes et personnes âgées).

Points faibles -

- › Taux de chômage élevé, notamment dans les quartiers Nord et "fuite" de jeunes diplômés liée au manque d'offres.
- › Précarisation d'une partie de la population (80 % des bénéficiaires du CIAS et 1/3 des allocataires du RSA du département sont blaisois).
- › Population vieillissante : 21 % a plus de 60 ans, vers 30 % en 2020 avec des enjeux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.
- › Faible mobilité des populations des quartiers nord.
- › Accessibilité réduite des services culturels et de loisirs à certains profils de population / Freins sociaux (ex : conservatoire, Punch) - nécessité de développer la mixité dans l'offre de loisirs (sortir de la logique de quartier).
- › Des manques : enclavement physique de certains quartiers, faible accessibilité de la polyclinique, pas de maison de quartier dans le centre.
- › Nombreux obstacles pour les personnes à mobilité réduite (dénivelés importants, escaliers, etc.).
- › Faibles synergies entre les actions des différents équipements (centres de loisirs, centres sociaux, etc.).
- › Partage de projets et formation des acteurs associatifs à développer.
- › La prise de conscience du lien entre sport et santé est à développer.

Réponses

- *Tarifification modulée d'une partie des services proposés grâce au quotient familial.*
- *Suivi de très nombreux jeunes par les missions locales (43% en ZUS).*
- *Plusieurs équipements dans les quartiers nord avec un rayonnement au delà du quartier (ex: centres sociaux, Maison de Bégon, La Médiathèque, Espace Jorge-Semprun) et projet de promotion de la mobilité dans ces quartiers.*
- *Refonte du Contrat local de santé (cf. objectifs)*
- *Service de "Mairie à domicile" pour les personnes ne pouvant se déplacer ainsi que 2 mairies annexes et une permanence dans les centres sociaux de quartier.*
- *Schéma directeur d'accessibilité aux PMR (personne à mobilité réduite) de la voirie, des espaces publics et des transports*.*
- *PMAB (Plan de mise en accessibilité des bâtiments) en cours.*
- *Nouvelle charte des associations : objectifs 2011-2012 : aller plus loin dans la coopération / fixer ensemble les enjeux.*

OBJECTIF 1

BAISSER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Toutes énergies confondues, la Ville a dépensé plus de 2,5 millions d'euros en 2011 pour le fonctionnement des bâtiments communaux, l'éclairage public et les déplacements de service. Malgré les efforts soutenus réalisés et les recettes liées à la vente de certificats d'économies d'énergie, pour lesquelles la Ville a été pionnière, ce chiffre reste très – trop – important. Et les émissions de CO₂ correspondantes contribuent au dérèglement climatique. Agir sur les bâtiments communaux est un levier très efficace, que nous voulons mesurer.

ACTIONS CONCRÈTES

› Réhabiliter les bâtiments en *priorisant* les travaux les plus efficaces pour réduire rapidement les consommations.



En 2012, 125 000 € ont été investis pour des travaux d'isolation extérieure, d'isolation des combles et de remplacement des menuiseries à l'école maternelle Picardie.

› Poursuivre les actions du spécialiste recruté par la Ville en 2011 pour traquer le gaspillage lié à un problème ponctuel, au vieillissement des équipements ou à nos mauvaises habitudes.



L'économe de flux réalise un travail de fond en sensibilisant les utilisateurs des bâtiments (agents municipaux, associations, enseignants, etc.).

INDICATEURS DE MESURE

| | Consommation énergétique du patrimoine communal* | Émissions de CO ₂ liées aux bâtiments de la Ville | Montant investi dans des travaux pour réduire les charges de fonctionnement à long terme |
|--------------------|--|--|--|
| 2010 (hiver rude) | 25 143 MWh | 3 977 t | Création d'une enveloppe dédiée de 500 000 €/an depuis 2009 |
| 2011 (hiver doux) | 20 784 MWh | 3 043 t | |
| 2012 (hiver moyen) | 22 288 MWh | 3 310 t | |

* le patrimoine communal est en constante évolution avec une tendance à la hausse
(ex : Espace Jorge-Semprun, centre socio-culturel Quinière désormais pris en charge par la Ville, Chato'do, etc.)

OBJECTIF 2

ENCOURAGER LE RETOUR DES FAMILLES EN VILLE

Les pavillons qui se multiplient en périphérie des villes contribuent à l'étalement urbain et entraînent des surcoûts pour l'organisation des transports en commun, la collecte des déchets, l'éclairage, la voirie, etc. De surcroît, les économies réalisées par les ménages en taxe foncière et d'habitation sont souvent englouties en carburant. Le pari de la Ville est de développer de nouvelles formes d'habitat basse consommation incluant un espace extérieur qui répondra à l'une des aspirations majeures des familles.



On peut concilier habitat urbain dense et qualitatif en proposant de grandes terrasses, des patios, des jardins individuels ou partagés.

ACTIONS CONCRÈTES



L'éco-quartier Laplace proposera des logements individuels ou collectifs très basse consommation, avec des terrasses, des petits jardins privés, 3400 m² de coulée verte accessible au public, des commerces de proximité et des parkings mutualisés.

- ▶ Mettre en œuvre l'opération d'aménagement de l'éco-quartier Laplace et les lotissements communaux « Clos de la Maçonnerie » et « La Goualière », conçus avec une approche environnementale et une aide à l'accession pour les familles modestes.
- ▶ Repérer les logements vacants et enquêter auprès des agents immobiliers pour les remettre sur le marché.
- ▶ Dynamiser et mettre en valeur le centre-ville en soutenant les ravalements de façades dans le cadre de l'Opération façades lancée en 2012 qui fait suite à l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).
- ▶ Réflexion en cours sur l'habitat indigne et dégradé en centre-ville en vue d'actions de réhabilitation de ce bâti ancien.

| INDICATEURS DE MESURE | Objectifs et nombre de logements réalisés sur : | | | Taux de vacance à Blois (source INSEE) | Nombre de ravalements de façades soutenu par la Ville | Nombre de commerces et services du centre-ville |
|-----------------------|--|--|--|--|---|---|
| | > l'éco-quartier Laplace 90 logements en 2018 | > La Goualière 34 logements fin 2015-2016 | > le Clos de la Maçonnerie 22 logements fin 2014 - 2015 | | | |
| 2012 | Études de faisabilité et pré-opérationnelles, marchés. | | | 11,7 % | 8 | 350 |
| 2013 | 1 ^{ers} compromis de vente | | | 11,3 % | 18 | 387 (en avril) |

› SERVICES CONCERNÉS

Habitat, Urbanisme.

› PARTENARIATS

ANAH, ADIL.



L'AVIS DES HABITANTS

“ Plus tard nous souhaitons rester sur Blois, mais on aimerait bien avoir une terrasse ou un petit jardin. ”

Céline, 28 ans, Nicolas, 29 ans

“ J'avais fait le choix de la campagne, mais je suis revenue sur Blois. J'ai besoin d'un lieu où ça vit. ”

Marie-Thérèse, 67 ans

“ J'ai deux ados, en revenant à Blois j'ai économisé 18 000 km de trajets par an et 1h par jour de voiture. ”

Anne, 46 ans



Ce ravalement de façade, réalisé rue de la chaîne en 2012 avec le soutien de la Ville, permet d'embellir le cadre de vie de tous.



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P. 4)

L'urbanisme maîtrisé est un levier très puissant de lutte contre les émissions de CO₂ et de préservation de la biodiversité car il impacte considérablement les déplacements et évite l'artificialisation de la nature. Le rapprochement de notre lieu de travail et des pôles équipés préserve notre temps et notre santé (stress, qualité de l'air).



OBJECTIF 3

POUR SUIVRE L'OPÉRATION ZÉRO PESTICIDE SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

Les pesticides sont très efficaces contre l'enherbement, mais ils s'infiltrent dans le sol et sont pointés du doigt en matière de santé publique (impact sur le cancer, fertilité, etc.). En 2012, la Ville est passée au zéro pesticide pour les voiries, places, parkings, parcs et jardins.



Les 70 000 € auparavant alloués aux pesticides sont désormais consacrés à renforcer les équipes municipales, avec l'intervention de personnes en insertion pour pouvoir désherber à la main les espaces publics.



Une communication grand public est entreprise pour nous aider à changer notre regard sur la présence d'herbe.

ACTIONS CONCRÈTES

- Diminuer progressivement l'épandage des désherbants dans les cimetières et enherbement de certaines parcelles :
 - sensibilisation et formation des agents d'entretien ;
 - action de désherbage manuel et engazonnement de certaines parcelles (carré militaire du cimetière de centre-ville, par exemple).
- Augmenter l'utilisation d'engrais organiques dans les plans de fertilisation des terrains de sport (afin d'éviter la dispersion d'engrais chimiques dans les sols, les rivières et les nappes phréatiques).



Plus de 200 Blésois ont participé à l'opération « semeurs urbains » en mars 2012, en semant des graines dans les espaces publics identifiés par la Ville.

INDICATEURS
DE MESURE

| | Budget pesticide global | Pesticides utilisés dans les cimetières | Nombre de foyers engagés dans la démarche "Trottoirs fleuris" |
|------|-------------------------|---|---|
| 2011 | 70 000 € | 130 litres | Opération en projet |
| 2012 | 2 500 € | 110 litres | 159 |
| 2013 | 2 200 € | 93 litres | 250 |

SERVICES CONCERNÉS

Opérations funéraires, Environnement, Parcs et Jardins, Propreté urbaine, Communication.



L'AVIS DES HABITANTS

Vous et le jardin

Si vous avez un jardin, utilisez-vous des désherbants chimiques ?

12 %

OUI

61 %

NON

21 %

Pas de réponse

Seriez-vous favorable à la culture de fruits et légumes en ville ?

85 %

OUI

15 %

NON

Observations :

Profil des plus favorables :

- Habitants du centre-ville et du quartier Sud de Blois
- Les foyers de 3 personnes et plus
- Plus l'âge augmente, moins les foyers y sont favorables

Observations :

75 % des sondés en maison avec jardin n'utilisent plus de désherbant chimique et privilégient le désherbage manuel par arrachage, le désherbage thermique ou biologique (purin d'orties, eau bouillante, eau de pomme de terre, savon noir ou vinaigre blanc...) ou plus de désherbage du tout !



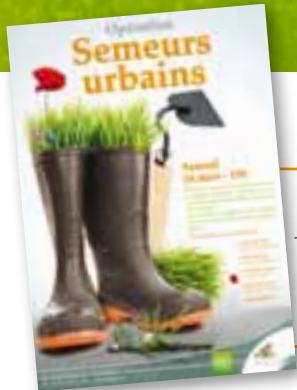
Des efforts de sensibilisation à faire

Un panel honnête !

Parmi ceux qui sont au chimique, beaucoup disent utiliser round up, eau de javel, essence (pulvérisée ou versée), pesticides, huile de vidange...

LE TRI ET LE JARDIN

40 à 50 % des foyers en maison avec jardin sont équipés de moyens de recyclage (composteur, broyeur, récupérateur d'eau).



Cette opération a permis aux conseillers de quartier, jeunes et sages, jardiniers d'un jour de semer des graines pour les voir fleurir aux endroits les plus inattendus (interstices de trottoirs, petites bandes de terre, etc.).



Vous pouvez participer à l'opération en demandant ce panneau en mairie et en entretenant le trottoir devant chez vous.



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P. 4)

La baisse d'utilisation des pesticides aura un impact positif évident sur la biodiversité (la France est un des plus gros consommateurs au monde !) et bénéficiera aussi à notre santé et à l'emploi local.



OBJECTIF 4

CIBLER EFFICACEMENT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE

L'éclairage public s'est fortement généralisé dans les années où l'énergie était bon marché. S'il apporte un confort évident, on constate que son coût est de plus en plus lourd avec plus de 400 000 €/an rien qu'en facture d'électricité, et que la lumière intrusive gêne parfois les habitants (qualité du sommeil). Il perturbe également la faune et la flore et nous prive du spectacle magique qu'est celui de la voûte étoilée...



En 2011, la Ville a participé au « Jour de la Nuit » en éteignant une partie de l'éclairage public pour lancer le débat.

ACTIONS CONCRÈTES

- › Poursuivre la mise en place de coupures de l'éclairage public de la ville, débuté en 2012 par des secteurs plutôt routiers, avec peu ou pas de circulation douce.
- › Mettre en place une charte « éclairage public » pour les nouvelles opérations d'aménagement (groupe de travail : services urbanisme et développement économique, services techniques).
- › Remplacer progressivement les points lumineux les plus polluants et les moins efficaces (comme les lampadaires "boules").



Le pont François Mitterrand est désormais éteint en cœur de nuit.

| INDICATEURS DE MESURE | | Nombre de lampadaires "boules" restant. | Nombre de points lumineux | Nombre de points lumineux coupés en cœur de nuit | Économies réalisées/an (sur un budget de plus de 400 000 € en électricité en 2011) | |
|-----------------------|------|---|---------------------------|--|--|---------------------------------|
| | 2011 | 1 734 | 8 500 | 0 | 0 | 0 |
| | 2012 | 1 474 | 8 500 | 716 (à partir du 13 octobre) | 5 600 € (d'oct. à déc.) | 8,5 t de CO ₂ |
| | 2013 | 1 109 | 8 550 | 1 445 | plus de 50 000 € | environ 70 t de CO ₂ |

SERVICES CONCERNÉS

Service développement durable, Services techniques (atelier éclairage public).

PARTENARIATS

Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes,
Association Blois Sologne Astronomie.



L'AVIS DES HABITANTS

Et l'éclairage public dans votre rue ?

Seriez-vous prêt à une diminution de l'éclairage public la nuit dans votre rue ?

77 % **23 %**

OUI

NON

Observations :

Plus de 80 % des personnes «contre» n'ont pas su dire pourquoi elles étaient contre. 7 % seulement ont répondu « impression d'insécurité » et 6 % « baisse du confort ».

| • Seriez-vous prêt à une diminution de l'éclairage public la nuit dans votre rue ? Si oui, pourquoi ? | Nombre de réponses | Total % des réponses par rapport aux 3 356 sondés |
|--|--------------------|---|
| Baisse du gaspillage énergétique | 1 918 | 57 |
| Préservation du ciel étoilé et de la faune nocturne | 764 | 23 |
| Réduction de la facture collective | 1 123 | 33 |
| Autre | 43 | 1 |
| Total | 3 848 | 201 |
| | | 3 356 |



La Ville a participé au « Jour de la nuit ».



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P. 4)

Contrairement aux idées reçues, l'éclairage électrique génère indirectement des gaz à effet de serre. Il induit une très forte mortalité des insectes et impacte très négativement les oiseaux. Pour les hommes, dormir dans l'obscurité permet d'obtenir un sommeil plus réparateur.



OBJECTIF 5

INSCRIRE LA CULTURE ET LE SPORT DANS LE QUOTIDIEN DES BLÉSOIS

La pratique régulière d'un sport et l'accès à la culture sont indéniablement facteurs d'épanouissement. Très bénéfique pour la santé, le sport est aussi une véritable école de la vie et un apprentissage de l'effort « heureux ». La culture, au delà de son aspect récréatif, développe la tolérance en favorisant une ouverture au monde et aux autres. Pour ces raisons, la Ville considère l'accès au sport et à la culture comme un besoin essentiel et souhaite qu'aucun Blésois n'en soit exclu.



Le Pass Culture donne aux Blésois l'accès gratuit aux principaux sites culturels et touristiques dont la Fondation du doute, le Château royal...



La pratique régulière d'un sport prévient l'apparition du stress, du diabète et de l'obésité, en forte hausse chez les enfants.

ACTIONS CONCRÈTES

- ▶ Poursuivre les actions de démocratisation existantes : Pass Culture, Pass Étudiant, écoles du sport, fête du sport, Quartiers d'été, Macadam, le Punch, Des Lyres d'hiver et d'été, sans oublier le soutien aux Rendez-vous de l'Histoire, à bd BOUM, à l'étoile cyclo ou aux maisons de quartier.
- ▶ Ouverture de la Fondation du doute dans les mêmes locaux que le conservatoire et l'école d'art, innovation culturelle qui associe mur des mots, expositions et centre de projets artistiques (débat, diffusion de créations, lieux de convivialité.).
- ▶ Mener dans les temps, le programme de travaux permettant l'accessibilité de tous les gymnases aux handicapés.
- ▶ Favoriser la pratique « inconsciente » du sport : petits déplacements à pied, à vélo, en roller, en trottinette, etc. (cf. objectif 8)

| INDICATEURS DE MESURE | Pass Culture en circulation | Pass Étudiant distribué | Nombre d'entrées avec le Pass Culture à la Maison de la magie | Subventions aux clubs et associations | Participants au Macadam blésois | Note attribuée à la Ville par l'Association des Paralysés de France (accessibilité, etc.) | |
|-----------------------|-----------------------------|-------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------|---|---------------------|
| | 2011 | 8 755 | 650 | 907 | 4 250 000 € | 1 812 | 11/20 (6,9 en 2009) |
| | 2012 | 10 049 | 800 | 2 529 | 4 264 000 € | 1 847 | 14,2/20 |
| | 2013 | 8 015 (nouvelle carte) | 900 | 4 828 | 4 406 000 € | 2 002 | 15.6/20 |

› SERVICES CONCERNÉS

Fête et manutention, Vie associative, Action culturelle, Conservation des musées/Magie/Château/Beaux Arts, Ville d'Art et d'histoire, Muséum d'histoire naturelle et musée de la résistance, La mission vie étudiante et la direction de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et des sports, Communication.

› PARTENARIATS

Rendez-vous de l'Histoire, bd BOUM, Maison de Bégon, Étoile cyclo, Maisons de quartier, Halle aux Grains, etc.



L'AVIS DES HABITANTS

Pratiquez-vous une activité physique régulière ?
Ne serait-ce que 20 mn de marche par jour...

75 % **25 %**

OUI

NON



Les activités proposées par la Ville (Le Punch, Quartiers d'été, etc.) sont gratuites ou fonction des revenus.



Plus de 80 associations sont présentes à la fête du sport pour faire découvrir les disciplines proposées à Blois.



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

La démocratisation du sport et de la culture est une des solutions pour contrer les maux de notre société comme le stress, la forte montée de l'obésité et du diabète, l'isolement, l'intégrisme ou la dépendance aux jeux vidéos, y compris chez les plus jeunes.



OBJECTIF 6

ENCOURAGER LES JARDINS PARTAGÉS ET LA CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE

En améliorant le dialogue entre la collectivité et ses administrés, la démocratie participative optimise la construction des projets et des politiques publiques. Exemple de projet citoyen et participatif, les jardins partagés mettent en valeur un quartier, permettent de s'approprier les espaces de vie et de créer du lien social.



Suite à des démolitions place du Docteur Roux, et en attendant la reconstruction de logements, un jardin éphémère a été créé avec tous les jardiniers confirmés ou débutants intéressés.



Des balades urbaines ont été organisées dans le cadre de la concertation autour du Plan local d'urbanisme.

ACTIONS CONCRÈTES

- › Mener à bien la concertation dans le cadre du Projet éducatif local, des projets d'urbanisme : quartier gare, ancien hôpital psychiatrique, Projet de rénovation urbaine, aménagement cœur de ville Loire.
- › Associer les instances consultatives à des projets concrets.
- › Compléter le guide méthodologique de concertation à destination des agents municipaux sous l'angle de la prise en compte de l'utilisateur.
- › Développer les jardins partagés (Quinière, Mirabeau, Coty, etc.).

| INDICATEURS DE MESURE | Jardins partagés | | | Chantiers auxquels participent les instances consultatives | Nombre d'inscrits sur les listes électorales de la Ville |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------------|--|---|--|
| | Projet Quinière | Projet Mirabeau | Jardin éphémère Coty | | |
| 2011 | À l'étude | | Démolition de 113 logements et montage du projet | 15 | 29 355 |
| 2012 | Aménagement | | 48 participants aux ateliers | 11 | 29 578 |
| 2013 | 60 participants dont 12 réguliers | À l'étude | Plantation et première récolte | Objectif : 7 (regroupement interquartier de certains chantiers) | 29 563 (en février) |

SERVICES CONCERNÉS

PRU, Politique de la Ville, Centre socio-culturel Quinière et Centre social Mirabeau, Direction des affaires culturelles, Parcs et jardins, Service démocratie locale, Communication et potentiellement l'ensemble des services de la collectivité.

PARTENARIATS

Bailleurs sociaux, Association Terre Commune, Val-éco, les écoles et les associations du quartier, Avenance.



L'AVIS DES HABITANTS

Participation aux instances consultatives de la Ville de Blois (sur la base des habitants de Blois).

Conseil des jeunes

15 %

des sondés seraient prêts à participer.

30 %

ne connaissent pas, surtout les moins de 25 ans.

45 %

ne sont pas intéressés (forte augmentation de ce taux chez les + de 25 ans).

10 %

ne répondent pas.

Observations :

C'est parmi les membres d'une association sportive ou culturelle que l'on trouve le plus de personnes qui seraient prêtes à s'investir dans une instance consultative de la Ville de Blois.

Conseil de quartier

40 %

des sondés seraient prêts à participer et principalement les 25-65 ans.

20 %

ne connaissent pas et surtout les moins de 25 ans.

40 %

ne sont pas intéressés, plus de 60 % chez les + de 75 ans.

“ En réunion publique, on a peur de s'exprimer, de dire quelque chose qui fâche... Alors que là c'est bien, on peut parler librement ! ”

M et N, 70 ans

Conseil des sages

30 %

des sondés seraient prêts à participer, avec une réserve plus forte chez les + de 75 ans.

20 %

ne connaissent pas et ce taux augmente chez les 50-65 ans.

40 %

ne sont pas intéressés. Plus l'âge augmente, plus le désintérêt est fort.



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

Imposer aux autres ce que l'on imagine être bon pour eux est une impasse. L'adhésion à un mode de vie et à une société durable n'est possible qu'en impliquant les habitants et en permettant la participation de tous au projet de ville durable.



OBJECTIF 7

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le chômage est une préoccupation majeure de tous. Il touche malheureusement plus particulièrement les jeunes et les personnes socialement fragilisées. Pour décrocher un travail, l'expérience est souvent requise - mais comment faire quand on cherche un premier poste ? La collectivité peut alors jouer un rôle dans l'insertion ou l'intégration de ces personnes dans l'emploi.



Chantier d'insertion sur les espaces délaissés, avant replantation.

ACTIONS CONCRÈTES

- › Accueil de jeunes en « emplois d'avenir », dispositif à destination des 16 - 25 ans sans diplôme ou de niveau CAP/BEP en recherche d'emploi, pour leur offrir l'opportunité d'accéder à un premier emploi et leur donner les moyens de se former. De plus, la Ville apporte son soutien financier au fonds départemental d'aides financières aux jeunes de 18 à 25 ans éprouvant de lourdes difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.
- › Mise en place de la plateforme CitésLab : dispositif d'amorçage de projets économiques pour les habitants de la ZUS afin de les aider à réaliser leur projet.
- › Création du Forum Jobs d'été (qui vise à offrir une première expérience professionnelle).
- › Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics lancés par la collectivité.
- › Développer les chantiers d'insertion, notamment dans les quartiers Nord : aménagement, entretien, embellissement d'espaces délaissés du PRU (6 agents employés 30h hebdomadaires).
- › Mener le chantier solidaire «Landart» avec une vingtaine de bénévoles bénéficiaires de l'action sociale et la participation citoyenne des habitants.
- › Mieux informer les étudiants blésois des possibilités d'embauches sur le territoire, ce qui sera également bénéfique aux entreprises locales en recherche de personnel qualifié.

| INDICATEURS DE MESURE | Dispositif en faveur des jeunes au sein des équipes municipales | Cumul d'heures d'insertion réalisées par des habitants de la ZUP dans le cadre du projet de rénovation urbaine depuis 2006 | Nombre de participants au chantier solidaire Landart | |
|-----------------------|---|--|--|-----------|
| | 2012 | | 117 671 heures | 20 |
| 2013 | Objectif : 10 emplois d'avenir, 6 services civiques, 12 apprentis | 126 897 heures | 17 | |
| | Nombre de porteur de projets reçus par le coordinateur du dispositif CitésLab | | Nombre de projets suivis par CitésLab | |
| | | | En cours | Finalisés |
| 2012 | | 38 | 28 | 2 |
| 2013 | | 73 | 51 | 6 |

› SERVICES CONCERNÉS

Direction politique de la ville et projet de rénovation urbaine, Communication, Ressources humaines, Finances, Espaces verts, Propreté, Environnement, Centre intercommunal d'action sociale.

› PARTENARIATS

Agglopolys, Régie de quartier, École nationale supérieure de la nature et du paysage, École d'art, CAUE, État, Chambre de commerce et d'industrie, Conseil général 41, Chambre de métiers et de l'artisanat 41, Chambre d'agriculture, Associations locales, Bailleurs sociaux, Partenariats privés...



L'AVIS DES HABITANTS

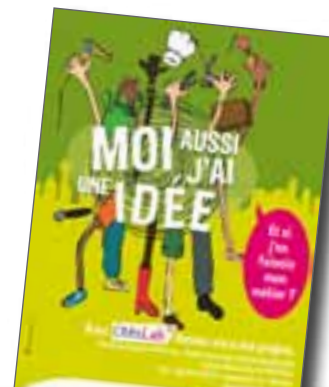
Si vous êtes étudiants, avez-vous connaissance des offres d'emploi concernant votre secteur d'activité à Blois et son agglomération ?

32 %

OUI

68 %

NON



Le dispositif CitésLab identifie les projets professionnels et oriente vers les structures d'aide à la création d'entreprise.



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

Le chômage prive une partie de la population de l'accès à un besoin essentiel. La Ville engage un certain nombre de dispositifs pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, insérer des personnes en grande précarité et permettre à des personnes motivées de mettre en œuvre leur projet de création d'entreprise.



OBJECTIF 8

SE DÉPLACER AVEC OU SANS VOITURE

Avec l'augmentation continue du prix du carburant, se déplacer en voiture devient un luxe, de plus en plus problématique pour certains. Pour les citoyens, des alternatives sont possibles : la Ville souhaite organiser progressivement un nouveau partage de la rue qui permettra des déplacements doux et des transports en commun efficaces sans pénaliser les automobilistes.



Les panneaux « tourne à droite » autorisent les vélos à tourner à droite au feu rouge.



Pour être concurrentiel avec la voiture, le bus doit être plus rapide et la voirie adaptée.

ACTIONS CONCRÈTES

- › Installation en des lieux choisis d'un système de comptage automatique de la circulation vélo, afin de mesurer son évolution.
- › Édition du guide de la mobilité qui liste toutes les alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer vers l'emploi, les actions culturelles, etc.
- › Nouvelle délégation de service public transports depuis septembre 2013 avec une offre renouvelée.
- › Réflexion sur l'offre d'abonnements aux transports en commun à durée limitée.
- › Développer les double-sens cyclables, les "tourne à droite", les zones de rencontre.
- › Adapter la voirie à une circulation facilitée voire prioritaire des bus.

| INDICATEURS DE MESURE | Comptage des déplacements vélo sur un axe stratégique | Nombre de panneaux | | | Nombre d'abonnés blésois au bus Objectif : + 30 % en 2020 | Nombre d'abonnés blésois au service de location de vélo ouvert en sept. 2013 |
|-----------------------|---|-----------------------|----------------------------|--------------------|---|---|
| | | Double sens cyclables | "Tourne à droite" cf photo | Zones de rencontre | | |
| 2011 | | 51 | 0 | 14 | 2 998 | <ul style="list-style-type: none"> • 31 vélos électriques • 4 vélos classiques • 2 vélos pliants |
| 2012 | | 95 | 25 | 21 | 3 000 | |
| 2013 | À l'étude | 97 | 55 | 24 | 4 690 (2 218 scolaires) | |

> SERVICES CONCERNÉS

Déplacements, Infrastructures,
Direction études et travaux,
Direction projet de rénovation urbaine,
Politique de la ville, Agglopolys : service transport.

> PARTENARIATS

ADEME, Conseil général, DDT, Associations locales
(Vélo 41, MEF, Mission locale), Agglopolys.



Les petits déplacements à pied ou à vélo sont souvent plus rapides qu'on ne le pense et constituent un moyen « inconscient » de faire du sport (objectif 5).



L'AVIS DES HABITANTS

Et si on diminuait l'usage de la voiture ?
Aimeriez-vous limiter vos déplacements automobiles ?

79 % **21 %**

OUI

NON

Seriez-vous favorable à limiter l'accès des voitures en
centre-ville si les transports en commun étaient adaptés ?

83 % **17 %**

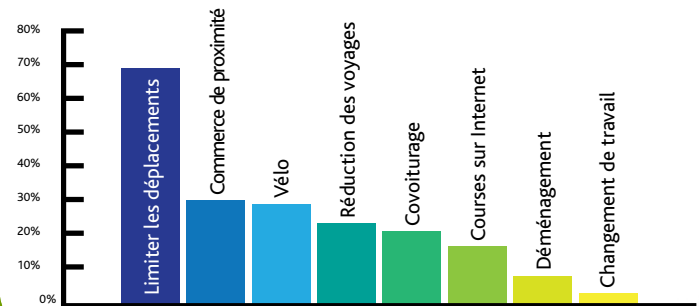
OUI

NON

Observations :

Deux réponses ont été exprimées en moyenne par sondé : la notion de « limiter ses déplacements » ainsi qu'une des 7 autres propositions.

Si le prix du carburant continuait à augmenter,
que feriez-vous principalement ?



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

Au delà des problématiques budgétaires, les déplacements sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. À Blois, cela représente près de 40 000 flux journaliers. Le temps passé dans les bouchons ou à chercher un stationnement empiète sur le temps disponible pour la gestion du quotidien, le sport ou la vie sociale.



OBJECTIF 9

DÉVELOPPER L'ÉTAT DE PROPRETÉ DES RUES, PLACES ET MARCHÉS

En moyenne, 38 kg de débris (hors collecte des déchets) sont ramassés chaque heure par chaque agent du service propreté sur le domaine public. L'enjeu est de réduire les incivilités pour faire baisser ce chiffre, lutter contre les déchets volants des marchés, les dépôts d'ordures sauvages ou encore les mégots jetés au sol.



Un simple mégot de cigarette met une dizaine d'années à se décomposer...



Malgré les sacs mis à disposition, on constate encore des incivilités en matière de déjections canines.

ACTIONS CONCRÈTES

- ▶ Police verte : identifier les auteurs de dépôts sauvages à proximité des points d'apport volontaire et à divers endroits de la ville.
- ▶ Lutter contre les mégots en ville : sensibilisation des habitants à cette pratique et acquisition de corbeilles-cendriers.
- ▶ Quartiers du projet de rénovation urbaine :
 - observatoire de la propreté pour mettre en relation bailleurs et Ville afin de mener des actions visant à réguler les problématiques de propreté observées dans les quartiers ;
 - charte "chantiers propres" à l'attention des entrepreneurs pour l'application des principes de sécurité et de protection de l'environnement des chantiers de travaux.

À terme, ces démarches sont amenées à s'élargir à l'ensemble de la ville.

- ▶ Propreté des marchés des quartiers Nord : après le compacteur sur le marché Lorjou, une réflexion est lancée pour mettre en place le « zéro déchet au sol » avec la suppression de la distribution de sacs plastiques.
- ▶ Verbaliser les indécents qui ne ramassent pas les déjections canines de leur chien (la prise en flagrant délit est difficile).

| INDICATEURS DE MESURE | | Détritus ramassés sur le domaine public | Dépôts sauvages constatés | Nombre de graffitis effacés | Nombre de propriétaires de chiens indécents verbalisés |
|-----------------------|------|---|---------------------------|-----------------------------|--|
| | 2012 | | | 148 tonnes | |
| 2013 | | 1 122 tonnes | 118 tonnes | 977 | 0 |

› SERVICES CONCERNÉS

Propreté urbaine, Collecte des déchets,
Direction du projet de rénovation urbaine et politique
de la ville, Police municipale et Prévention de la délinquance,
Communication.

› PARTENARIATS

Établissements scolaires, Commerçants, Bailleurs sociaux.



L'AVIS DES HABITANTS

Et le tri en point d'apport volontaire ?

Les Blésois le pratiquent-ils ?

82 %

OUI

12 %

OUI

Occasionnellement

6 %

NON

Observations :

Parmi les sondés du centre-ville de Blois, 13 % ne trient jamais (et 21 % occasionnellement). Ce taux est de 6-7 % pour les autres quartiers de Blois et 3 % pour le reste des communes de la communauté d'Agglomération de Blois. Moins de points d'apport volontaire, c'est moins de tri.

82 %

des foyers pratiquent le tri en point d'apport volontaire avec un pic de 90% chez les plus de 50 ans. Le principale frein évoqué pour ceux qui ont répondu « non, pas du tout » ou « oui, occasionnellement » est la distance. Pour ceux qui ne le font pas du tout, la distance est le principal frein mais vient ensuite « ne connaît pas » et « n'a pas envie ».



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

À Blois, plus de 40 000 km de voiries doivent être balayées. Pour que l'état de propreté du domaine public reste satisfaisant et que la nature soit préservée, chacun doit prendre sa part de responsabilités.



OBJECTIF 10

IMPLIQUER LES PLUS JEUNES PAR LE BIAIS DE L'ÉCOLE

La Ville de Blois dispose d'un levier d'action important en matière de développement durable à travers ses 35 écoles publiques maternelles et élémentaires. Par exemple, 2 780 repas sont servis quotidiennement pour lesquels un quart des écoles constatent un gaspillage important. Les marges de progrès sont multiples (approvisionnement local, énergie, eau, déchets, bâtiments) et le pari de la Ville est d'impliquer aussi les enfants, souvent très volontaires.



Dans les « selfs qui font grandir », les enfants déjeunent à leur rythme, se déplacent pour aller chercher leur plat chaud, choisir leur entrée et leur dessert (avec les conseils d'un adulte pour l'équilibre alimentaire), puis débarrassent et trient leurs déchets. Objectifs : favoriser leur autonomie et respecter davantage leur rythme.

ACTIONS CONCRÈTES

- › Démultiplier le principe du « Self qui fait grandir » (cf.photo).
- › Développer la part des aliments biologiques (7 % en 2009, 14 % en 2010) et locaux dans la restauration scolaire pour stimuler cette filière et encourager l'agriculture de proximité, source d'emplois.
- › Aménager progressivement les cours d'écoles dans une démarche participative et orientée vers le développement durable (ex : espaces enherbés, nichoirs à oiseaux, observatoires d'insectes, petits potagers, composteurs, etc.).
- › Mettre en place des agendas 21 dans des écoles pilotes pour réduire les consommations (eau, énergie, fournitures), réduire les déchets et développer des actions innovantes (récupérateurs d'eau, plantations pédagogiques, etc.).
- › Développer un volet développement durable dans le PEL (projet éducatif local).

| INDICATEURS DE MESURE | Restauration scolaire | | | Nombre d'agendas 21 scolaires | Cours d'écoles « durables » | Part d'écoles pratiquant le tri |
|-----------------------|------------------------|----------------------|---|-------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| | Part annuelle du local | Part annuelle du bio | Nombre de selfs qui font grandir (sur un total de 14) | | | |
| 2011 | 17 % | 20 % | En projet | Objectif : 3 en 2013 | Objectif : 2/an | |
| 2012 | 20 % | 20 % | 2 | Diagnostic global | 2 | 47 % |
| 2013 | 25 % | 20 % | 3 | | En projet | |



Le jardinage à l'école permet un apprentissage ludique et vivant.



En 2012, les cours d'écoles Quinière et Mardelle ont été réhabilités en concertation avec les enfants, les enseignants et les parents d'élèves pour y introduire plus de biodiversité (nichoirs, station météo, espaces potagers).

› SERVICES CONCERNÉS

Services enfance, Énergie, Affaires scolaires, Parcs et jardins.

› PARTENARIATS

Bailleurs sociaux, Association Terre Commune, Val-éco, les écoles et les associations du quartier.



L'AVIS DES HABITANTS

“ Papi, t'as vu la pollution ? Non papi, ça c'est dans l'autre poubelle ! » « Ce sont les enfants qui nous apprennent le recyclage... ”

Christian, 57 ans

Voeux exprimés à l'occasion de la 2e édition du Jour de la Nuit.

“ Développer l'agriculture biologique, supprimer les traitements chimiques et diminuer le gaspillage. ”



PRIORITÉS NATIONALES CONCERNÉES (P.4)

La commande publique, notamment le budget consacré aux écoles, est l'occasion de stimuler l'emploi local et les modes de production durables. À l'école, les enjeux sont également primordiaux en matière d'acquisition de bons – ou mauvais – réflexes, de modes de consommation, d'épanouissement et de préservation de l'environnement.



ET EN INTERNE ?

SOMMES-NOUS UNE ADMINISTRATION ÉCO-RESPONSABLE ?

Notre marge de progrès demeure importante pour devenir une administration exemplaire. Certains services sont néanmoins très investis depuis de nombreuses années, les résistances au changement s'amenuisent et la majorité des agents fait preuve d'une motivation croissante. De nombreuses actions sont d'ores et déjà entreprises et les indicateurs proposés permettront de mesurer les efforts accomplis ou à réaliser.

QUELQUES EXEMPLES POUR ILLUSTRER LES PETITS OU GRANDS PAS RÉALISÉS :

- › Le tri des déchets en interne est effectif dans les services (piles, cartouches et papier).
- › 31 vélos à assistance électrique sont mis à disposition des agents de la Ville de Blois et d'Agglopolys, en alternative à la voiture de service pour les petits trajets.
- › Des verres en plastique réutilisables sont utilisés dès que possible pour les manifestations et les besoins en interne (soit plusieurs milliers de gobelets jetables économisés).
- › Pour remplacer les sacs en plastique, des sacs en coton biologique sont proposés dans les bibliothèques.
- › Un pool de véhicules a été créé pour rationaliser le parc automobile et le critère « rejet de CO₂ » est pris en compte pour l'achat des nouveaux véhicules.
- › La Ville de Blois détient le label Quatre Fleurs et le label Fleur d'or pour la mise en valeur de son patrimoine vert, dans une logique de respect de l'environnement (utilisation de coccinelles pour les pucerons, du broyage puis du paillage, arrosages automatiques en goutte à goutte, choix d'espèces moins gourmandes en eau, etc.).
- › Le Label Ville Internet nous a récompensés pour nos 41 initiatives numériques et notre politique significative en matière de démocratisation des TIC* : lancement des sites blois.fr, maisondelamagie.fr, m.blois.fr, archives.blois.fr, dématérialisation des démarches en ligne, paiement en ligne

des cantines, des activités de loisirs (les courses du Macadam), nouvelle muséographie du Château, numérisation des archives municipales, plan de ré-informatisation des écoles, etc.

- › La Ville de Blois s'est engagée dans une démarche de labellisation Qualiville qui vise à renforcer les conditions d'accueil du public.

**Technologies de l'information et de la communication*



Les démarches en ligne ont été développées sur blois.fr

ACTIONS À VENIR OU À APPROFONDIR

- › Former les agents à l'utilisation des vélos électriques, des voitures hybrides et à l'éco-conduite.
- › Déploiement de fiches de suivi et de maîtrise des consommations de carburants.
- › Généraliser le recto/verso, limiter les impressions couleur, utiliser du papier brouillon pour les notes internes, préférer scanner plutôt que photocopier.
- › Étendre l'arrosage avec les eaux de pluies, selon les volumes récupérés dans la réserve enterrée d'une contenance de 20m³, pour les serres municipales et déployer ce système de cuve dans d'autres sites de la Ville.
- › Acheter responsable (clause développement durable dans les marchés publics).
- › Moderniser l'administration (dématérialisation, e-administration).

| INDICATEURS DE MESURE | | Km parcourus en voiture | Km parcourus en vélos électriques de service | Ramettes papier achetées/an | Nombre d'@ décernés par le Label Ville Internet (meilleure note : 5@) |
|-----------------------|------|-------------------------|--|--------------------------------------|---|
| | 2011 | 537 721 | 12 282 | | |
| | 2012 | 613 220 | 14 387 | 8 000 ramettes A4 340 ramettes A3 | @@@ |
| | 2013 | 670 100 | 12 500 | 8 000 ramettes A4 340 ramettes A3 | @@@@ |



Après une progression constante de l'utilisation des vélos électriques de service depuis 2009 (nous étions alors à 5 600 km parcourus), nous constatons un repli en 2013.

**Des réactions ?
Des suggestions ?**

Contactez la Ville de Blois,
service développement durable

02 54 56 49 95

ou via la rubrique contact du site
www.blois.fr

